

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2022

	Bases d'imposition effectives 2021 1	Taux de référence pour 2022 2	Taux d'imposition plafonné pour 2022 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 4	Produit de référence (col. 4 x col. 2 ou 3) 5	Taux voté 6	Produit correspondant (col. 4 x col. 6) 7
Cotisation foncière des entreprises	1 064 028	20,00	>>>	1 204 000	240 800	20,00	240 800
	Réserve de taux capitalisée	Réserve de taux utilisée	Taux mis en réserve	Durée retenue si décision de modifier la durée d'intégration			
	Bases d'imposition effectives 2021 1	Taux de référence pour 2022 2	Taux moyens pondérés des communes si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 4	Produit fiscal de référ. (col. 4 x col. 2 ou 3) 5	Taux voté 6	Produit correspondant (col. 4 x col. 6) 7
Taxes additionnelles							
Taxe foncière (bâti)	13 636 227	4,06		14 278 000	579 687	4,06	579 687
Taxe foncière (non bâti)	2 032 357	4,39		2 113 000	92 761	4,39	92 761
			Produit de référence des taxes foncières		672 448	Total	672 448

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle (il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée)

Taxes additionnelles	Taux de référence pour 2022 8	Coefficient de variation proportionnelle 9 Produit attendu des TF	Taux proportionnels (col. 8 x col. 10) 11
Taxe foncière (bâti)	4,06	672 448 = 1,000 000	4,06
Taxe foncière (non bâti)	4,39	672 448 (6 décimales)	4,39
		Produit de référence des TF	

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2022

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
79 872	17 061	24 185	370 180		403 154	894 452
Alloc. compensatrices	1 356 361	DCRTP		Versement FNGIR	Contribution FNGIR	

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2022

Produit attendu des taxes à taux votés (col. 7)	Total autres ressources (cadre II)	Allocations compensatrices + DCRTP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	Fraction de TVA nationale	Montant total prévis. 2022 de fiscalité directe locale
913 248	491 298	1 356 361			403 154	3 164 061

À MAMOUDZOU
 le 14 MARS 2022

le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES
 CHRISTIAN PICHEVIN

le Préfet,
 le

le Président,
 le 26/03/2022
**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**
 FEUILLET À RETOURNER AUX SERVICES PRÉFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉS DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe foncière (bâti) :

a. Personnes de condition modeste.....	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte.....	718 267
c. Exonération de longue durée (logements sociaux).....	33 296
d. Locaux industriels.....	5 197

Taxe foncière (non bâti).....

Cotisation foncière des entreprises (CFE) :

a. Réduction des bases des créations d'établissements..	
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire...	1 351
c. Base minimum.....	37 415
d. Locaux industriels.....	
e. Autres allocations.....	

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.....

Dotation pour perte de THLV.....

Dotation TH (Mayotte).....

2. BASES NON TAXÉES

Bases exonérées par le conseil communautaire

Taxe foncière (bâti).....	
Taxe foncière (non bâti).....	
Cotisation foncière des entreprises (CFE).....	

Bases exonérées par la loi

Taxe foncière (bâti).....	17 819 306
Taxe foncière (non bâti).....	3 251 561
Cotisation foncière des entreprises (CFE).....	697 185

Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles...

3. CVAE

a. Part nette versée par les entreprises.....	42 489
b. Part dégrevée.....	37 383
c. Exonérations non compensées.....	

4. TAXE D'HABITATION

a. Bases hors résidences principales et locaux vacants...	8 628 895
b. Bases des locaux vacants soumis à la THLV.....	
c. Taux figé de taxe d'habitation.....	4,29

5. PRODUIT DES IFER

Éoliennes et hydroliennes

Centrales électriques

Centrales photovoltaïques

1 798

Centrales hydrauliques

Transformateurs

Stations radioélectriques

15 263

Gaz (stockage, transport...)

6. FRACTION DE TVA

403 154

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

	Taux maximal de droit commun 11	Taux maximum dérogatoire 12	Taux maximum avec rattrapage 13	Taux moyen 75 % 14	Taux maximum avec capitalisation 15	Taux maximum avec majoration spéciale 16
1 ^{ère} année de FPU						
Régime de croisière	25,10	25,10		18,86	25,10	26,43

	Coefficients de variation du taux moyen pondéré		Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre 19	Plafonnement du taux de CFE	
	Taxe foncière (bâti) 17	Taxes foncières (bâti et non bâti) 18		Taux moyen communal 2022 (niveau national) 20	Taux plafond 2022 21
Régime de croisière	1,280097	1,254877		26,50	53,00

Majoration spéciale
du taux de CFE

Taux moyen pondéré des
taxes foncières de 2021

national	de l'EPCI
35,75	39,62

Taux maximum de la
majoration spéciale

1,33